



SYNDICAT REGIONAL PTT AUVERGNE

27 Rue Alexandre Ribot

63000 Clermont-Ferrand

téléphone : 04 73 98 28 30 télécopie : 04 73 98 28 39

<http://sudpttauvergne.unblog.fr>

sud.ptt63@wanadoo.fr

jeudi 15 septembre 2011

Monsieur le rédacteur en chef,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans une de vos prochaines éditions le communiqué de presse suivant. Nous restons bien évidemment à votre disposition pour toute information complémentaire.

Contactez Fred MADELIN responsable national des plateformes d'appel (06 28 07 16 53)

Pour le syndicat SUD PTT Auvergne

Patrick VELARD

06 74 78 40 04

Communiqué

Acticall Clermont : 100% de stress et 100% de bénéfices

Suite à votre article en date du 15 Juillet, le syndicat Sud PTT tenait à réagir à la présentation idyllique pour ne pas dire mensongère qui semble-t-il vous a été communiquée par la direction d'acticall.

En effet votre article élogieux sur la société Acticall nous semble très loin de la réalité et oublie largement de montrer l'envers du décor.

Nous avons rencontré des salariés de cette société qui n'en peuvent plus et ce, tous statuts confondus. D'après la direction de cette entreprise, il y a même des pointes régulières à 22% d'absentéisme, un an après l'ouverture, de nombreux salariés ont déjà démissionné. Cela n'empêche pas la direction de continuer à mettre la pression afin d'augmenter la productivité et la qualité (enfin ce qu'ils appellent la qualité...).

La direction du site utilise tous les arguments ou plutôt tous les chantages pour mettre la pression : obtention du CDI, réunion de redressement et bien entendu la menace de fermeture du site mais aussi du groupe à cause de malus infligés par le client, pause pipi interdites, etc... Alors que le site a reçu des centaines de milliers d'Euros d'aide, l'entreprise se contrefiche du respect du code du travail !

Pour la direction seul le résultat compte et si la marge n'est pas à deux chiffres c'est de la faute à des salariés pourtant payés moins de 1000 euros par mois (ticket restaurant et mutuelle enlevés).

La formation donnée aux salariés est un très bon exemple pour démontrer le manque de sérieux de cette entreprise. La formation d'intégration est passée de 4 semaines en Février à 1 semaine aujourd'hui... (pourtant les salarié(e)s en formation sont payés par le conseil régional...). A partir de là, il n'est pas difficile de comprendre les difficultés rencontrées par de nombreux télé-conseillers dans la gestion de leur appels qui deviennent pour le coup conflictuels.

Les emplois créés par cette société ne doivent pas faire oublier les conditions de travail indignes pratiquées par le patron d'acticall. D'ailleurs, nous sommes en droit de nous demander comment la région a pu donner autant d'argent public à cette entreprise qui réalise des bénéfices sans exiger en retour un minimum d'engagement social envers les salariés.